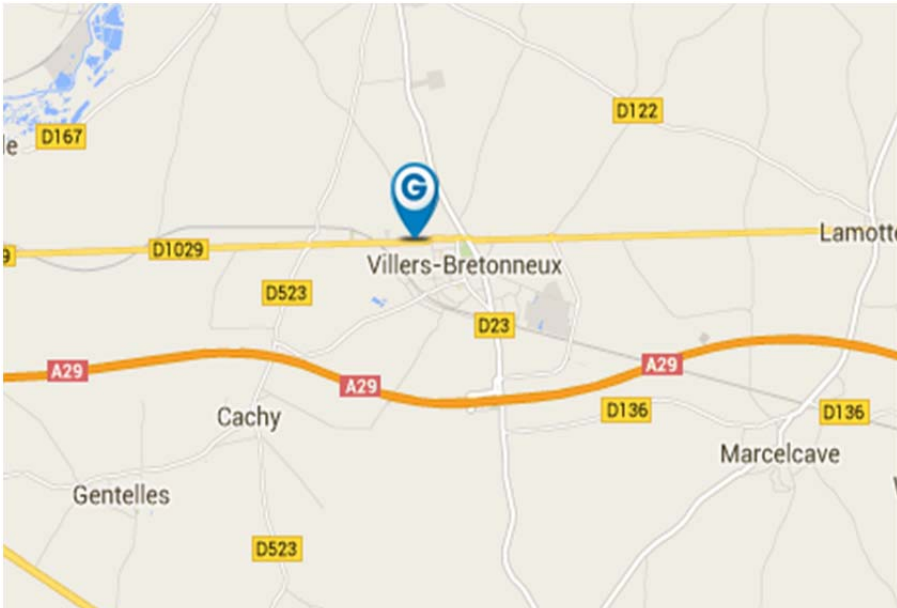
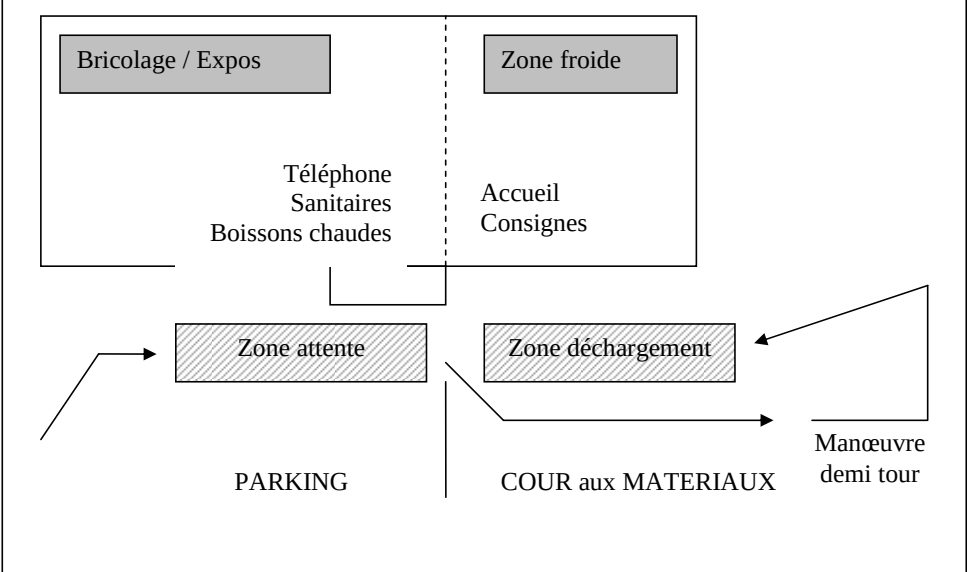


➔ Coordonnées et accès

Raison sociale S.A.S. Matériaux Picards 26 route d'Amiens 80800 VILLERS-BRETONNEUX Tél : 03 22 09 95 95 Fax : 03 22 09 95 90	Accès 
--	--

➔ Modalités de livraison

Horaires de livraison du lundi au vendredi 9h à 11h30 14h à 17h30 Contacts ✖Lors de l'opération Accueil bâtiment froid ✖En cas de difficulté Le magasinier qui procède au déchargement	Plan de circulation interne  ➔contraintes particulières liées à la circulation : Présence de clients et de personnel
---	--

➔ Consignes générales de sécurité

- ✖ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✖ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✖ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✖ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✖ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✖ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✖ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✖ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
☒ Sanitaires	☒ Chariot élévateur depuis le sol	☐ hayon élévateur
☒ Téléphone	☒ Transpalette électrique	☐ grue auxiliaire
☒ Fax	☒ Transpalette manuel	☐ benne
☐ Boissons chaudes	☐ Quai simple	☐ chariot embarqué
☐ Boisson froides	☐ autre (à préciser) _____	☐ transpalette / diable
☐ Réfectoire		☐ rampe de roulage
☐ Douches		☐ autre (à préciser) _____

➔ Nature du calage du véhicule de livraison

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ Chargement ou déchargement

- ✖ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✖ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✖ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✖ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✖ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✖ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence

- ➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons
- ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement
- ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot
- ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule

Mesures de prévention

- ➔ Rester vigilant, rouler au pas
- ➔ Respecter les distances de sécurité
- ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot
- ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

➔ Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- ☐ Gants ☐ Casque ☐ Autre (à préciser) : _____

➔ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ Validation du protocole de déchargement

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i> S.A.S. Matériaux Picards	<i>Raison sociale :</i>
<i>Adresse :</i> 26 route d'Amiens 80800 VILLERS-BRETONNEUX	<i>Adresse :</i>
<i>Nom du signataire :</i> Laurent Jouy	<i>Nom du signataire :</i>
<i>Fonction du signataire :</i> Chef d'Agence	<i>Fonction du signataire :</i>
<i>Signature :</i>	<i>Signature :</i>
	<i>Date :</i>